

Bonne gouvernance dans le secteur pharmaceutique

Rapport de situation 2010



« Ne laissons pas la corruption tuer le développement » – l'un des principaux obstacles aux efforts déployés à l'échelle planétaire pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. »
– Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unie¹

« Les prix des médicaments... seraient nettement moins élevés si les achats et la distribution étaient organisés de manière efficace, préservés de toute corruption, et si les marges pratiquées étaient raisonnables. »
– Margaret Chan, Directeur général de l'OMS²

L'amélioration de l'accès à des soins de santé de qualité est désormais reconnue comme l'une des priorités internationales en matière de développement. Le renforcement des systèmes de santé est l'un des domaines privilégiés pour parvenir à un tel changement. Les produits pharmaceutiques sont un élément important du bon fonctionnement d'un système de santé. Ils complètent d'autres types de services de soins et peuvent réduire les taux de morbidité et de mortalité, et améliorer la qualité de vie. Cependant, malgré les nombreux efforts déployés pour faire en sorte que les médicaments les plus essentiels soient accessibles à tous, on estime qu'un tiers de la population mondiale n'a pas un accès courant à ceux-ci. De nombreux facteurs contribuent à l'importance du défi à relever, parmi lesquels le manque de transparence et l'absence de mécanismes de responsabilité.³

Le secteur de la santé est une cible intéressante pour la corruption, les dépenses annuelles consacrées aux services de santé dans le monde s'élevant à US \$5300 milliards par an, dont US \$750 milliards pour le marché mondial des produits pharmaceutiques. Transparency International estime que 10 à 25 % des financements publics, y compris dans le secteur de santé, sont perdus à cause de la corruption. Dans le secteur pharmaceutique, la corruption prend diverses formes, telles que les pots-de-vin versés aux responsables gouvernementaux, la falsification des données relatives à l'innocuité ou les vols dans la chaîne de distribution. La corruption a des conséquences négatives sur l'accès et sur la qualité des soins de santé. Son impact est ressenti à trois niveaux :

- santé – diminution de la capacité des pouvoirs publics à assurer l'accès à des médicaments essentiels de bonne qualité. De plus en plus de produits médicaux dangereux sont mis sur le marché du fait de la contrefaçon et/ou de la corruption des responsables ;
- économique – les pays à faible revenu sont les plus durement touchés. Les dépenses

pharmaceutiques peuvent y représenter jusqu'à 50 % des coûts nationaux de santé, de sorte que les pertes dues à la corruption sont extrêmement dommageables ;

- confiance – les abus et le manque de transparence réduisent la crédibilité des institutions publiques et érodent la confiance du public et des donateurs dans les gouvernements.

Le programme de bonne gouvernance dans le secteur pharmaceutique (GGM) est le fer de lance des efforts déployés par l'OMS pour réduire la corruption dans le secteur de la santé. Ses objectifs sont de contribuer au renforcement des systèmes de santé et de prévenir la corruption en promouvant une bonne gouvernance dans le secteur pharmaceutique. Tandis que de nombreuses initiatives de lutte contre la corruption privilégient le niveau macroéconomique, certains programmes améliorent leurs résultats en utilisant des approches complémentaires spécifiques à certains secteurs. Le programme de l'OMS vise à compléter les efforts anticorruption menés à une plus grande échelle en mettant l'accent sur le secteur pharmaceutique.

La stratégie de l'OMS pour mettre en œuvre le programme de bonne gouvernance dans le secteur pharmaceutique à l'échelle des pays

L'OMS propose un programme en trois étapes qui est adapté afin de répondre à la situation particulière de chaque pays participant, comme l'illustre la Figure 1. Il comprend une évaluation du niveau de transparence

du système national, l'élaboration d'un cadre de bonne gouvernance et la mise en œuvre du programme national. En 2010, le programme a été mis en œuvre dans 26 pays.

Figure 1 : Les trois phases du programme de bonne gouvernance, un processus opérationnel modèle



* document de politique ou de stratégie

Progrès obtenus à ce jour – 2010

I – MODULE TECHNIQUE DE BONNE GOUVERNANCE ET DOCUMENTS DE FORMATION

L'OMS a mis au point un module technique complet pour orienter les pays dans chacune des trois phases du programme de bonne gouvernance dans le secteur pharmaceutique :

a) Phase I. *Instrument OMS d'évaluation de la transparence*⁴: l'instrument d'évaluation mesure le niveau de transparence et de vulnérabilité à la corruption des fonctions suivantes du secteur pharmaceutique :

- réglementation – enregistrement des médicaments, contrôle de leur promotion, inspection et agrément des établissements, et contrôle des essais cliniques ;
- gestion de l'approvisionnement – sélection, achat et distribution des médicaments essentiels.

L'utilisation de cet instrument permet aux pays de déterminer quelles sont les forces et les faiblesses d'un système pharmaceutique donné, et de formuler des recommandations sur la manière de remédier à ces dernières. Après avoir été testé et perfectionné compte tenu de l'expérience acquise, l'instrument est désormais disponible sur le site Web du programme de bonne gouvernance.

b) Phase II. *Cadre modèle de bonne gouvernance pour le secteur pharmaceutique*⁵: le cadre modèle aide les pays qui se trouvent dans la phase II à mettre au point leurs cadres nationaux pour une bonne gouvernance. Le modèle comprend deux stratégies :

- une stratégie fondée sur la discipline – une approche descendante visant à l'établissement de procédures législatives et administratives et de structures pour améliorer et faire appliquer les mesures contre la corruption dans le secteur pharmaceutique ;
- une stratégie fondée sur les valeurs – une approche ascendante visant à développer l'intégrité institutionnelle par la promotion de valeurs morales et de principes éthiques.

L'expérience a montré que c'est l'utilisation coordonnée des deux stratégies qui permet d'obtenir les meilleurs résultats. Le cadre modèle permet aussi de revoir quels sont les éléments essentiels nécessaires à la bonne gouvernance dans le secteur pharmaceutique, tels que l'actualisation ou la mise en place de règlements et de procédures administratives, un mécanisme permettant de tirer la sonnette d'alarme, un code de conduite et une équipe spéciale chargée de la mise en œuvre du programme.

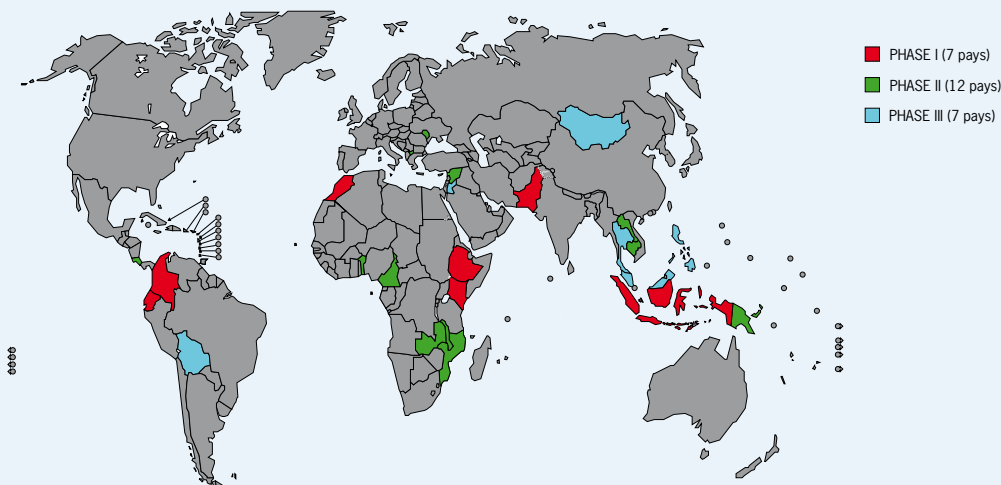
c) Phase III. *Guide pour la promotion de la bonne gouvernance dans le secteur pharmaceutique* :

Combattre la corruption et promouvoir la bonne gouvernance dans le secteur pharmaceutique requièrent une stratégie d'intervention à long terme. Les changements en matière de structure et de procédure sont certes une étape importante, mais, pour être efficace, le programme doit aussi s'attaquer à certaines pratiques qui peuvent faire partie de la culture et de la façon de conduire les affaires dans le pays. Le guide de l'OMS pour la phase III aide les pays à mettre en œuvre le cadre national : il a pour objectifs de susciter une prise de conscience parmi les professionnels de la santé et le grand public sur la corruption potentielle et son impact sur le fonctionnement du système du santé, et de renforcer les capacités nationales pour maintenir une bonne gouvernance dans le système pharmaceutique. Le guide est un document de travail utilisé par les pays participants. Le programme recueille actuellement auprès des pays des exemples d'expériences réussies et des meilleures pratiques visant à promouvoir la bonne gouvernance et prévoit de publier une compilation de ceux-ci.

Modules de formation : outre les outils techniques et les lignes directrices, l'OMS a mis au point des modules de formation pour chacune des trois phases, qui sont dispensés aux pays participants lorsqu'ils entament une nouvelle phase. Les modules visent à donner aux équipes nationales chargées du programme de bonne gouvernance les capacités de mettre en œuvre les activités apparentées et de veiller à la viabilité du programme.

II – PROGRÈS DANS LES PAYS

Figure 2 : Phases actuelles du programme de bonne gouvernance dans les pays participants

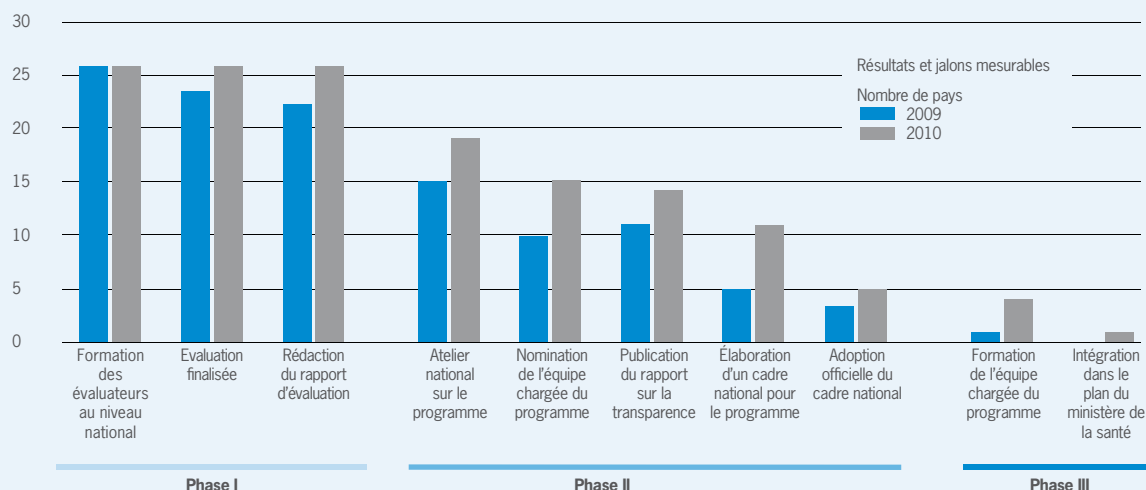


Ayant débuté avec quatre pays pilotes seulement en 2004, le programme de bonne gouvernance dans le secteur pharmaceutique compte désormais 26 pays qui se situent à différentes étapes du programme en trois phases.⁶ L'intérêt suscité par le programme a dépassé les attentes. De nombreux pays ont adopté le programme et progressent avec succès d'une étape à l'autre. La bonne gouvernance a été reconnue comme une priorité nationale dans le domaine de la santé par les ministères de la santé de la plupart des pays participants et elle est de plus en plus institutionnalisée. Du fait de ressources limitées, la priorité de l'OMS au cours des deux dernières années a été de consolider le programme dans les pays participants et d'obtenir des résultats, plutôt

que de l'élargir pour atteindre de nouveaux pays. Le but du programme est que tous les pays passent à la phase III et que les principes de bonne gouvernance soient institutionnalisés au sein de leurs systèmes de santé nationaux. La Figure 2 illustre les phases actuelles du programme de bonne gouvernance dans les 26 pays participants.

L'OMS a mis sur pied un système de suivi et de notification annuel pour que les pays participants puissent faire état de leurs activités. Les principaux résultats et jalons qui soulignent au niveau national les progrès réalisés au cours des trois phases sont présentés dans la Figure 3.

Figure 3 : Résultats et jalons du programme de bonne gouvernance dans les pays, pour 2009 et 2010

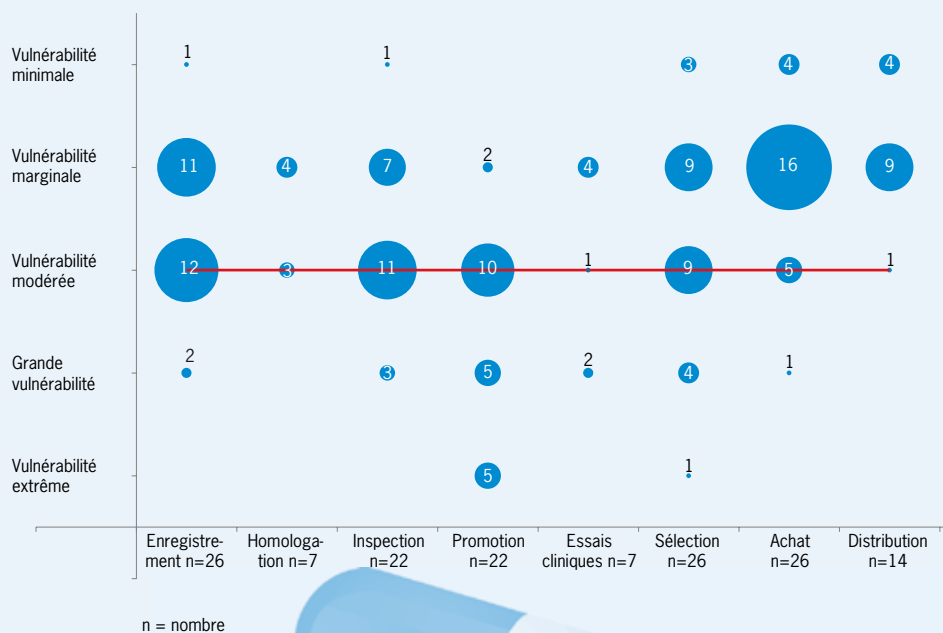


1 – Progrès dans les pays : évaluation de la transparence – phase I

L'évaluation du niveau de transparence et de vulnérabilité à la corruption est la première étape de la mise en place de mécanismes de bonne gouvernance dans le secteur pharmaceutique. Des évaluateurs indépendants au niveau national, des responsables gouvernementaux et le personnel de l'OMS dans l'ensemble des pays participants ont mené à bien une évaluation nationale de la transparence. Les conclusions ont permis aux ministères de la santé et aux autorités nationales de réglementation pharmaceutique de recenser les faiblesses de leurs systèmes et de passer à la phase II pour élaborer des stratégies afin de remédier à celles-ci. L'OMS encourage les pays à publier les résultats de l'évaluation en attribuant une note « de vulnérabilité à la corruption » pour chacune des fonctions évaluées. À ce jour, l'OMS a publié les résultats de 14 évaluations dans les pays après leur validation et leur approbation par les gouvernements et parties prenantes au niveau national. Deux autres pays ont récemment reçu une approbation officielle en vue de la publication.

Certaines tendances communes entre les résultats des évaluations dans les pays sont apparues, et sont illustrées dans la Figure 4. La plupart des pays ont des procédures d'achat transparentes et concurrentielles, avec un dispositif après l'appel d'offres pour contrôler les prestations des fournisseurs. La plupart d'entre eux ont également une liste nationale des médicaments essentiels et appliquent des procédures transparentes pour le choix des médicaments. **Parmi les faiblesses communes aux différents pays figurent le manque de lignes directrices concernant les conflits d'intérêts pour toutes les fonctions des systèmes pharmaceutiques, l'absence au sein des autorités de réglementation d'un service responsable du suivi de la promotion des médicaments, ou l'absence de mandat pouvant être consulté par le public pour le comité responsable de surveiller l'enregistrement ou la sélection des médicaments.**

Figure 4 : Résultats de l'évaluation de la transparence menée dans les pays quant au niveau de vulnérabilité à la corruption dans le secteur pharmaceutique



2 – Progrès dans les pays : consultation et élaboration d'un cadre – phase II

Une fois que les points forts et points faibles des pays ont été recensés moyennant l'évaluation de la transparence, l'OMS recommande que les pays organisent un atelier avec les principales parties prenantes afin de valider les résultats de l'évaluation et de se consulter sur les éléments qui doivent être inclus dans le document qui deviendra le cadre national de bonne gouvernance.

Après la tenue de cet atelier au niveau national, le ministère de la santé nomme une équipe de la bonne gouvernance, dont les responsabilités sont doubles. En premier lieu, l'équipe travaille avec l'ensemble des principales parties prenantes pour élaborer un document constituant le cadre national qui s'attaque aux faiblesses recensées lors de l'évaluation nationale et pour promouvoir une bonne gouvernance dans le secteur pharmaceutique. En second lieu, l'équipe gère, coordonne et évalue le programme de bonne gouvernance au cours de sa mise en œuvre. Une fois que le document du cadre national a été adopté par le ministère de la santé et les autres principales parties prenantes, l'équipe chargée de la bonne gouvernance a l'appui juridique et politique nécessaire pour passer à la phase III : la mise en œuvre et la promotion des principes et des mécanismes de bonne gouvernance. À ce jour, 11 pays ont élaboré des cadres nationaux, dont 5 ont été officiellement adoptés (Bolivie (État plurinational de), Jordanie, Liban, Malaisie et Thaïlande) et 6 sont à l'état de projets (Ex-République yougoslave de Macédoine, Mongolie, Philippines, République arabe syrienne, République démocratique populaire lao et République de Moldova).

3 – Progrès dans les pays : mise en œuvre du programme national – phase III

L'objectif de la phase III est de veiller à ce que des actions concrètes soient mises au point et entreprises et que les efforts anticorruption soient durables. La mise en œuvre du programme national requiert une stratégie à long terme pour veiller à ce que les recommandations formulées dans le cadre des processus d'évaluation de la transparence et d'élaboration du cadre soient poursuivies. La pérennité de la bonne gouvernance pour le secteur pharmaceutique dépend de son institutionnalisation dans les pays.

Sept pays se trouvent dans la phase III de mise en œuvre du programme (Bolivie (État plurinational de), Jordanie, Liban, Malaisie, Mongolie, Philippines et Thaïlande). Ces pays ont élaboré un plan d'action pour promouvoir leur programme national de bonne gouvernance dans le secteur pharmaceutique. En Thaïlande, le programme de bonne gouvernance a été institutionnalisé au sein du Ministère de la Santé. La Bolivie (État plurinational de), la Malaisie et la Mongolie ont également engagé le processus.

Après six ans de mise en œuvre, les succès dans les pays sont visibles. Les pratiques en matière d'achat de médicaments se sont améliorées ; les lois et règlements pharmaceutiques nationaux ont été révisés ; les activités pharmaceutiques, telles que l'enregistrement et l'homologation, sont plus transparentes ; la gestion des conflits d'intérêts s'est améliorée ; et davantage d'informations concernant les médicaments sont accessibles au public sur les sites Web des ministères de la santé.

Exemple de pays se trouvant dans la phase II : la République de Moldova

La République de Moldova est l'un des deux pays de la Région européenne de l'OMS qui a adhéré au programme de bonne gouvernance dans le secteur pharmaceutique. L'équipe nationale et l'Agence nationale du Médicament se sont engagées à le mettre en œuvre. L'équipe a travaillé avec des pharmaciens sur le terrain pour remédier à l'ensemble des lacunes dans la réglementation et les modes opératoires normalisés qu'a révélées l'évaluation de la transparence. Les principaux succès sont l'approbation par le Ministère de la Santé d'un guide sur l'achat des médicaments, d'un code d'éthique à l'intention des agents de la santé et du secteur pharmaceutique, et le suivi de la promotion des médicaments.

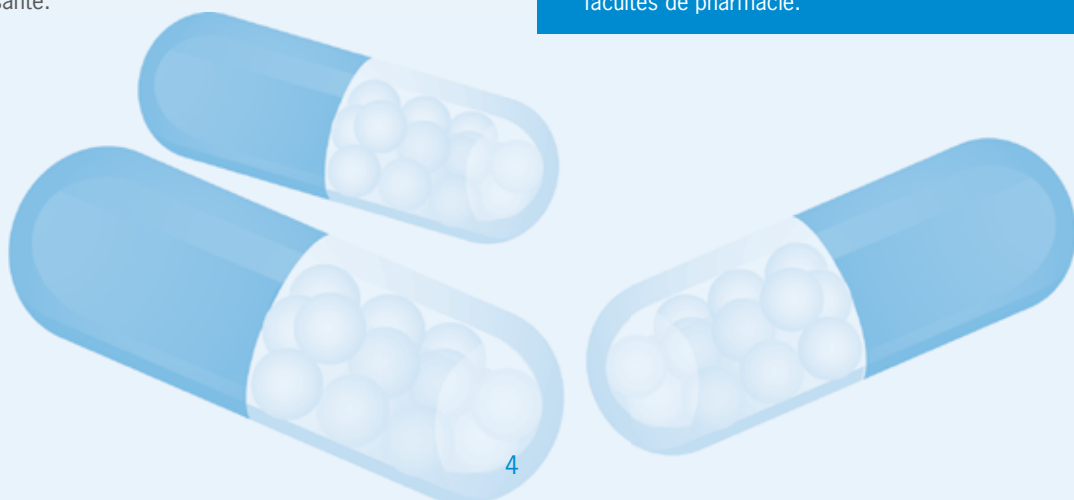
Exemple de pays se trouvant dans la phase III : le Liban

Au Liban, l'une des lacunes recensées, auxquelles il a été remédié, consistait dans les lignes directrices relatives aux bonnes pratiques de fabrication au niveau national. Dans le document établissant un cadre national, il a été recommandé de mettre à jour les bonnes pratiques de fabrication utilisées au niveau national étant donné que les dernières normes remontaient à 1983. En conséquence, un comité national, comprenant des experts des secteurs privé et public, a revu et révisé les lignes directrices et une nouvelle version a été officiellement adoptée par le Gouvernement et publiée en 2009. Ces procédures révisées reposent sur les lignes directrices de l'OMS et les conclusions de l'évaluation relatives à la transparence, et ont été adaptées pour être conformes à la législation libanaise dans le domaine pharmaceutique.

Exemple de pays se trouvant dans la phase III : la Thaïlande

Après cinq ans de mise en œuvre, la Thaïlande se trouve dans la phase III du programme de bonne gouvernance dans le secteur pharmaceutique, et on constate déjà un certain nombre de résultats appréciables.

- **Coûts moins élevés pour l'achat de médicaments de qualité** : le nombre des hôpitaux ayant adopté les meilleures pratiques dans l'achat des médicaments a augmenté, un programme d'achat de médicaments centralisé par les hôpitaux a été mis en place moyennant l'utilisation d'une liste convenue de médicaments et de fournisseurs.
- **Le problème fait l'objet d'attention au niveau national** : sa législation et la réglementation nationales concernant le secteur pharmaceutique ont été révisées, une base de données nationale sur la bonne gouvernance dans les systèmes pharmaceutiques, comportant des publications et des articles sur la corruption, les pratiques contraires à l'éthique et les cas de corruption, a été mise au point.
- **Information plus facilement disponible** : des bulletins, des brochures et des sites Web ont été créés et des communications transmises au public par l'intermédiaire des médias. Les comptes rendus des réunions médicales au niveau national sont accessibles au public et le sujet de la « bonne gouvernance » a été ajouté au programme des 15 facultés de pharmacie.



III – DIRECTION DU PROGRAMME DE BONNE GOUVERNANCE DANS LE SECTEUR PHARMACEUTIQUE ET RESEAU

Groupe consultatif mondial

Le programme de bonne gouvernance dans le secteur pharmaceutique est guidé par un groupe consultatif mondial donnant la stratégie générale et des orientations politiques. Le groupe se compose de dix personnes qui se réunissent en utilisant les outils électroniques dans le souci de réduire les coûts liés aux réunions. Le groupe est très divers, avec des membres provenant d'un large éventail d'organismes luttant contre la corruption, tels que Transparency International, le Programme des Nations Unies pour le Développement, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, et la Banque mondiale ; de la communauté des donateurs ; de la société civile ; et du secteur privé. Les orientations et le soutien offerts par le Groupe consultatif mondial se sont avérés précieux.

Réseau mondial

Lors de l'établissement du programme OMS de bonne gouvernance dans le secteur pharmaceutique puis de sa croissance exponentielle, un réseau actif a vu le jour. Ce réseau mondial informel est un forum qui permet aux pays participants et à une large gamme de parties intéressées par les efforts de lutte contre la corruption, qu'il s'agisse des experts des ministères de la santé nationaux, des autorités de réglementation pharmaceutique, des organismes anticorruption, des associations de l'industrie pharmaceutique et des organisations internationales, d'échanger leurs connaissances sur les meilleures pratiques et les leçons tirées de l'expérience. Ces personnes se sont rencontrées au cours de sessions de formation, de réunions régionales et d'une manifestation à l'échelle mondiale. Une plate-forme électronique pour faciliter davantage l'échange d'informations est en cours de conception.

Pour permettre aux pays participants de tirer parti de l'expérience des pays qui se trouvent dans la phase III et d'améliorer de manière générale le programme de bonne gouvernance dans le secteur pharmaceutique, une réunion a eu lieu en Tunisie en 2010. Elle a rassemblé sept pays de la phase III et trois pays de la phase II mais proches de la phase III, et fourni l'occasion d'un échange d'expériences dans le domaine de la lutte contre la corruption et de la promotion de la bonne gouvernance dans le secteur pharmaceutique. Près de 30 participants, dont des fonctionnaires nationaux chargés de la mise en œuvre du programme de bonne gouvernance dans leur pays, ainsi qu'un large éventail de parties prenantes ont participé à la réunion. **Les participants ont constaté qu'une culture de la transparence voit désormais le jour dans leurs institutions.** Des ateliers régionaux et thématiques comme celui qui a été tenu en Tunisie seront organisés à l'avenir autour d'un sujet particulier.

Groupe d'experts

Un groupe d'experts, réunissant les compétences et le savoir-faire nécessaires dans le domaine de la gestion et de la bonne gouvernance dans le secteur pharmaceutique, a été créé. Le groupe réunit des médecins, des pharmaciens, des spécialistes de la santé publique et de la lutte contre la corruption qui travaillent dans les ministères de la santé, des services pharmaceutiques, des universités ou des organisations de la société civile. Ces experts peuvent être déployés pour contribuer à renforcer les capacités dans les pays, en offrant à la fois une formation et un accompagnement aux équipes nationales du programme de bonne gouvernance dans le secteur pharmaceutique. Cette nouvelle ressource permettra sans aucun doute d'améliorer la pérennité du programme dans les pays.

Leçons à tirer

Le programme de bonne gouvernance dans le secteur pharmaceutique s'attaque à un problème complexe, qui est de plus en plus fréquemment ouvertement reconnu. L'opinion prend de plus en plus largement conscience du fait que la corruption empêche les progrès vers la réalisation des objectifs du développement. L'intérêt suscité par le programme a dépassé les attentes, et un réel mouvement en faveur du changement voit le jour. L'approche préventive et constructive utilisée par le programme, c'est-à-dire le fait de mesurer la vulnérabilité à la corruption et de renforcer les systèmes pharmaceutiques en augmentant la transparence et en promouvant l'intégrité, a séduit les gouvernements.

L'expérience acquise au cours des six dernières années a montré que les pays progressent dans la mise en œuvre du programme à des rythmes différents, influencés par des facteurs tels que la stabilité politique, la disponibilité au changement et la présence de ressources humaines et financières. Les plus grands succès ont été rencontrés dans les pays où la volonté gouvernementale est forte, où il y a un réel engagement de la société civile et des autres initiatives de lutte contre la corruption et où les efforts de communication et de formation du personnel se poursuivent sans interruption.

Les huit leçons à tirer pour le succès du programme de bonne gouvernance dans le secteur pharmaceutique :

- 1. ce domaine suscite un grand intérêt et l'approche préventive utilisée est attirante ;**
- 2. au niveau national, des champions de la cause et une équipe chargée du programme qui soit motivée et se consacre pleinement à sa tâche permettent d'améliorer la réussite ;**
- 3. la participation de fonctionnaires de haut niveau et de fonctionnaires techniques est essentielle à la pérennité du programme ;**
- 4. la promotion de l'intégrité doit aller de pair avec les réformes législatives ;**
- 5. la collaboration avec les parties prenantes clés est précieuse ;**
- 6. une stratégie de communication efficace de la part du gouvernement est importante ;**
- 7. les pays progressent à des vitesses différentes qui dépendent de divers facteurs ;**
- 8. l'institutionnalisation des principes de la bonne gouvernance dans le secteur pharmaceutique est nécessaire pour une viabilité à long terme.**

La voie à suivre et les prochaines étapes

Au début de 2010, des fonctionnaires de l'OMS ont rencontré les représentants des pays participants et les partenaires de la société civile afin de procéder à une évaluation des cinq premières années de fonctionnement du programme. Les discussions ont été axées sur la manière dont l'OMS pourrait renforcer ses conseils techniques à l'intention des pays et adapter sa stratégie actuelle afin d'améliorer la viabilité des programmes au niveau national. Six priorités ont été recensées pour les quelques prochaines années.

Priorités pour le programme mondial de bonne gouvernance dans le secteur pharmaceutique, 2010-2012

1. Soutien aux pays : rassembler les meilleures pratiques ainsi que des études de cas, et poursuivre le soutien aux pays afin de consolider les travaux entrepris. Les nouveaux pays participant au programme le feront sur la base de l'autofinancement.
2. Les priorités internationales dans le domaine de la santé : collaborer avec d'autres acteurs clés au niveau international pour accroître la sensibilisation quant à ce qui peut être fait pour prévenir la corruption et intégrer la corruption aux priorités internationales dans le domaine de la santé.
3. Intégrer et institutionnaliser le programme de bonne gouvernance : travailler avec les

pays participants pour institutionnaliser le programme et si possible élargir son application afin d'inclure l'ensemble du secteur de la santé et non simplement le secteur pharmaceutique.

4. Communication : poursuivre et renforcer la communication à l'échelle mondiale concernant le programme, en utilisant en particulier les plates-formes électroniques pour le partage et l'échange des informations et des meilleures pratiques.
5. Suivi et évaluation : veiller à un cadre de suivi et d'évaluation solide pour que le programme soit toujours synonyme d'intégrité et suscite toujours la confiance.
6. Mobilisation des ressources : rechercher un financement stable moyennant une amélioration des efforts de mobilisation des ressources pour garantir l'avenir du programme

Le partage des informations et des expériences entre les pays participants a fourni une plate-forme d'apprentissage enrichissante. L'OMS continuera à faciliter cet échange d'expériences, à veiller à une évaluation systématique de la meilleure manière d'accroître la transparence et à encourager la réflexion sur ce point, et à renforcer les capacités afin de promouvoir la bonne gouvernance dans le secteur pharmaceutique.

Publications – nouveautés en 2009-2010

Module technique du programme de bonne gouvernance
Measuring transparency in the public pharmaceutical sector. Assessment instrument – phase I

<http://www.who.int/medicines/areas/policy/goodgovernance/AssessmentInstrumentMeasTranspENG.PDF> (en anglais seulement)

WHO Framework for good governance in the pharmaceutical sector – phase II

<http://www.who.int/medicines/areas/policy/goodgovernance/GGMframework09.pdf> (en anglais seulement)

Une compilation des meilleures pratiques – phase III (en préparation)

Rapport des pays

Mesure de la transparence pour améliorer la bonne gouvernance dans le secteur pharmaceutique – Bénin

http://www.who.int/medicines/areas/policy/goodgovernance/benin_report/en/index.html

Measuring transparency to improve good governance in the public pharmaceutical sector – Liban

<http://www.who.int/medicines/areas/policy/goodgovernance/measuringtransparencylebanon/en/index.html>

Measuring transparency to improve good governance in the public pharmaceutical sector – Syrian Arab Republic
<http://www.who.int/medicines/areas/policy/goodgovernance/measuringtransparencysyria/en/index.html>

D'autres documents sur le sujet sont disponibles en passant par la page d'accueil de l'OMS :

Lutter contre la corruption dans la réglementation et l'offre de médicaments

<http://www.who.int/medicines/areas/policy/goodgovernance/GoodgovCurbingflyerFR.pdf>

Instrument d'évaluation

<http://www.who.int/entity/medicines/areas/policy/goodgovernance/GoodGovEvaluationFlyerFR.pdf>

Aide-mémoire de l'OMS – médicaments : la corruption dans le domaine pharmaceutique

<http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs335/fr/index.html>

Dossier pays de l'OMS – Thaïlande : bonne gouvernance et lutte contre la corruption

http://www.who.int/features/2010/medicines_thailand/fr/index.html

L'OMS remercie l'Agence australienne pour le Développement international, le Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement de l'Allemagne, le Gouvernement du Koweït, le Ministère du Développement international du Royaume-Uni et la Communauté européenne pour leurs contributions généreuses à ce projet. Les réalisations du programme de bonne gouvernance dans le secteur pharmaceutique décrites dans le présent rapport n'auraient pas été possibles sans leur appui financier.

Informations complémentaires :

Visitez le site : www.who.int/medicines/ggm

Courriel : ggminfo@who.int

Programme de bonne gouvernance dans le secteur pharmaceutique

Département Médicaments essentiels et politiques pharmaceutiques

Organisation mondiale de la Santé

© Organisation mondiale de la Santé 2010. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation du présent matériel incombe au lecteur. En aucun cas l'Organisation mondiale de la Santé ne saurait être tenue responsable des préjudices subis du fait de son utilisation.

